



Site Plan Control Proposal Summary Manager Approval, Public Consultation

File Number: D07-12-17-0047

Date: June 13, 2017

Applicant: Judah Mulalu

Comments due date: July 10, 2017

Email: judah@ten24architecture.com

Planner: Simon M. Deiacco

Phone: 416-440-1024

Ward: 12 – Rideau Vanier

Councillor: Mathieu Fleury

Owner: Uganda High Commission
Ottawa

Site Location:

231 Cobourg Street.

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Site Plan Control application to demolish the existing two-storey residential building and to permit the construction of a three-storey office building (embassy).

Proposal Details

The subject site is located at the northeast corner of the Cobourg Street and Wilbrod Street intersection, within the Sandy Hill neighbourhood.

The 386 m² site currently features a two-storey, flat roofed, building owned by the Ugandan High Commission. The site was used for office uses, but was vacated in 2014 as it was deemed to be unsafe and unhealthy due to deteriorating structural and environmental conditions. The surrounding area contains primarily low to mid rise residential dwellings, with interspersed embassies found throughout the neighbourhood.

The proposal is to demolish the existing building on site and to replace it with a new three-storey office building. The new building would be approximately 11 metres in height and feature a roof-top amenity area as well. The project proposes four parking stalls at grade which are accessed from Cobourg Street. Landscape improvements are also proposed along the property frontage with new sidewalks and planters.

Related Planning Applications

Zoning By-Law Amendment (D02-02-17-0033) has also been submitted concurrently. An application under the Ontario Heritage Act is also required.

Roadway Modifications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date upon which a decision on the application is to be rendered by the Planning, Infrastructure and Economic Development Department, via delegated authority, is **August 11, 2017**.

How to Provide Comments:

For additional information or to provide your comments go through Ottawa.ca/devapps or contact*:

Simon M Deiaco, MCIP, RPP
Planner III
Development Review, Urban Services
110 Laurier Avenue West, 4th floor
Ottawa, ON K1P 1J1
613-580-2424, ext. 15641
Fax No.: 613-580-6006
simon.deiaco@ottawa.ca

*Please provide comments by **July 10, 2017**.

Résumé de la proposition du plan d'implantation Approbation du Directeur, consultation publique

N° de dossier : D07-12-17-0047

Date: 13 juin 2017

Date limite des commentaires : 10 juillet 2017

Requérant : Judah Mulalu

Courriel : judah@ten24architecture.com

Téléphone : 416-440-1024

Urbaniste : Steve Gauthier

Quartier: 12 – Rideau Vanier

Conseiller : Mathieu Fleury

Propriétaire : Haut-commissariat de l'Ouganda

Emplacement

231, rue Cobourg

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de réglementation du plan d'implantation visant à démolir l'immeuble résidentiel de deux étages existant et à permettre la construction d'un immeuble de bureaux de trois étages (ambassade).

Détails de la proposition

L'emplacement visé est situé à l'angle nord-est des rues Cobourg et Wilbrod, dans le quartier Côte-de-Sable.

Cet emplacement d'une superficie de 386 m² est actuellement occupé par un bâtiment au toit plat de deux étages appartenant au haut-commissariat de l'Ouganda. Il servait à des utilisations administratives mais, jugé dangereux et insalubre en raison de la détérioration de son état structurel et environnemental, il a été libéré en 2014. Aux alentours, on retrouve essentiellement des immeubles d'habitation de faible et moyenne hauteur, ainsi que des ambassades disséminées dans le quartier.

La proposition vise à démolir le bâtiment actuel et à le remplacer par un nouvel immeuble de bureaux de trois étages. Ce nouvel immeuble aurait une hauteur d'environ 11 mètres et comporterait une aire d'agrément sur le toit. Quatre places de stationnement au niveau du sol et accessibles depuis la rue Cobourg sont proposées dans le cadre de ce projet. Une mise en valeur de l'aménagement paysager est également proposée sur la façade de la propriété, notamment avec la construction de nouveaux trottoirs et l'installation de jardinières.

Demandes connexes de planification

Une modification au Règlement de zonage (D02-02-17-0033) a été soumise simultanément. Une demande adressée en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* est également requise.

Modifications aux chaussées

S.O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique rendra, par pouvoir délégué, une décision relativement à la demande, est fixée au **11 août 2017**.

Soumission de commentaires

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou faire part de vos commentaires, veuillez consulter Ottawa.ca/devapps ou communiquer avec* :

Steve Gauthier

Urbaniste II

Examen des demandes d'aménagement, Services urbains

110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1J1

613-580-2424, poste 27889

Télécopieur : 613-560-6006

steve.gauthier@ottawa.ca

* Veuillez faire parvenir vos commentaires d'ici le **10 juillet 2017**.